



## Projet de lancement de site d'annonce immobiliere gratuite

Par **proimmo**, le **09/07/2012** à **21:15**

Bonjour,

J'ai le projet de créer un site d'annonces immobiliere entre particuliers gratuites. Je souhaite savoir si quelqu'un peu m'aider à repondre a une de mes interrogations qui me ronge le cerveau actuellement :). j'envisage de de diffuser les annonces parues sur le site d'un des concurrents (que tous le monde connais et qui diffuse des annonces gratuites en tous genres) sur mon site, en faisant apparaitre la source de l'annonce et un lien vers le site en question, est ce possible sans avoir l'accord du site ?

Est ce que je dois obtenir l'accord de l'annonceur c'est à dire le vendeur ou le bailleur ?

Je me dis que c'est peut être possible puisque si je prend l'exemple des sites d'actualités sportives ils ont tous des articles ecrit par d'autres ils mettent juste la source de l'article.

J'espere que j'ai été assez clair et j'espere que vous pourrez m'aider c'est tres important pour moi.

D'avance merci

Par **Tisuisse**, le **10/07/2012** à **06:32**

Bonjour,

Vous devez obtenir l'accord du site où vous allez piocher vos annonces et, éventuellement, l'accord individuel de chaque annonceur.